

**Hommage et reconnaissance à Mère Sofia  
Réponse à la motion de Madame Mariela Muri-Guirales**

*Préavis n°35*

Lausanne, le 9 juillet 1998

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour but de répondre à la motion de Madame Mariela Muri-Guirales demandant de rebaptiser la place Saint-Laurent «place Mère Sofia» en hommage à cette femme aujourd'hui disparue, qui consacra sa vie entière à la défense des droits

Dans un premier temps, la Municipalité avait décidé de poser une plaque commémorative sur la maison baptisée «de Parachie», à l'adresse Me-Dufour 39 Endite du 22 janvier 1998 cependant suite à la saisine de la «Fédération Mère Sofia», la Municipalité a décidé de modifier son préavis

**2. Rappel de la motion**

Madame Mariela Muri-Guirales a déposé une motion déposée le 2 avril 1998. Prise en considération le même jour, elle a été renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport. Cette motion fait état de l'article constitutionnel sur l'égalité entre hommes et femmes et de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 1996 de la loi sur l'égalité. Elle constate que peu de noms de femmes ont été donnés à nos rues et propose l'appellation de «place Mère Sofia» au lieu de place Saint-Laurent

---

<sup>1</sup> Bulletin du Conseil communal 1996 tome I, pages 50 et 76 à 79

### 3. Situation actuelle

Il est va que les trois dénominaisons appellent le nom de femmes illustres à Lausanne. Il s'agit de:

l'aene «*Via Belgica*» princesse du Portugal;

de l'aene «*Jenny Finlay*» romaine bulgare, qui par sa générosité a permis la construction de l'école primaire de Villamont;

du d'«*Salle de Michèle*» enfant de l'aene de Bug romaine, qui a eu sa part d'influence dans les lettres romaines.

En avant de l'aene Gougge, néo-que pas un nom de femme, mais d'un lieu, dit se référant à un sergent réformé de l'armée d'Orly au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Quant à l'aene «*Sainte-Luce*», d'origine mystérieuse, elle se rattache à une villa située à l'emplacement du bâtiment des glaces portant le nom de l'aene «*Carrière*» et finalement le nom de l'omnibus tiré par des chevaux qui, au siècle passé, assurait le transport des voyageurs de Lausanne à Orly. Le propriétaire des écuries de la villa du nom romain habitait à l'emplacement de l'aene actuelle.

### 4. Réponse

Il faut préalablement lever que certainement à ce qui a une la dénomination, l'espace situé devant l'église de Saint-Luc est en réalité partie de l'aene Adrien Richard et ne porte pas la dénomination officielle de «*place Saint-Luc*». Tous les immeubles Adrien Richard.

La Municipalité a il y a des décennies, pris la décision de piétoir, confirmée à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, de ne plus attribuer de noms de personnes à des artères de notre ville. Ce piétoir ne souffre que de rares exceptions, favorables à Adrien Richard à la Cité.

Les très rares dérogations à cette décision de piétoir ne sont accordées que pour des personnalités d'importance nationale et internationale et de nature à résister à la rapidité du temps. En effet, l'attribution de dénomination à une personne ne peut généralement pas de personnes s'agissant de noms écopant l'année historique du lieu. Les plénières sont souvent vives lorsqu'il s'agit de noms de personnes, singulièrement si elles sont contemporaines. Le temps, seul, est à même de

Même l'attribution faite en 1998 par M<sup>me</sup> Sifa à Lausanne, la Municipalité n'entend pas s'écarter de la ligne de conduite suivie en matière de dénomination de rues.

Néanmoins, afin de répondre aux vœux de la dénomination, elle proposait d'apposer une plaque commémorative. Une première proposition de fixer cette plaque sur le mur extérieur de la salle de paroisse de Saint-Luc a été rejetée tant par la paroisse que par les historiens de l'Etat de Vaud. Suite à ce refus, la Municipalité a envisagé de poser cette plaque à l'aene M<sup>me</sup> Dufour 39 à l'entrée de la maison appelée «*de Parache*», lieu d'origine créé par M<sup>me</sup> Sifa à l'initiative de ses amis. Cette solution a été «*rejetée*» par M<sup>me</sup> Sifa dans une lettre adressée à la Direction des travaux le 9 janvier 1998. Les arguments avancés soulignent le manque d'intérêt de placer une plaque à l'adresse de la Fondation à un endroit peu fréquenté par le public, à l'exception de déjà M<sup>me</sup> Sifa.

Compte tenu de ces réactions, la Municipalité répond régulier à la dénomination. Elle estime que ce n'est pas faire injure à M<sup>me</sup> Sifa que de penser que sa gloire ne gagnerait pas grand chose à cette officialisation. Elle a exercé son initiative au service de la ville de Lausanne et lui rendra hommage à l'occasion de la célébration des 100 ans de son décès.

### 5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis n° 35 de la Municipalité, du 9 juillet 1998 ;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

<sup>2-3</sup> E. G. H. et F. Villamont, Dictionnaire des rues de Lausanne, Prométhée SA, Genève, 1985.

*décide :*

d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de Madame Mariela Muri-Guirales concernant la demande de baptiser la place située devant l'église Saint-Laurent «place Mère Sofia».

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
*Jean-Jacques Schilt*

Le secrétaire :  
*François Pasche*